



Le 23 février 2022

Rue Larch, Sudbury Améliorations de la route, du service d'eau et des égouts

La Ville du Grand Sudbury exécutera des **travaux d'amélioration de la route, du service d'eau et des égouts** dans la rue Larch entre les rues Elgin et Lisgar.

Voici les détails des travaux :

- Remplacement de la conduite d'eau principale
- Remplacement et/ou réhabilitation de l'égout sanitaire
- Améliorations au transport actif (réduction de 2 à 1 voie et aménagement d'une voie cyclable dans la rue)
- Enlèvement de toutes les couches d'asphalte
- Approvisionnement et installation d'asphalte neuf
- Enlèvement et remplacement de la bordure de chaussée en béton (remplacer la bordure haute par une bordure franchissable qui améliore l'accessibilité)
- Restauration d'une entrée/allée
- Remplacer les bacs à fleurs en élévation par des arbres au niveau du sol

Début prévu : printemps/été 2022

Fin prévue : printemps/été 2024

Ces travaux seront menés par étapes sur une période de deux ans.

- Étape 1 – de la rue Durham à la rue Lisgar (l'asphalte de surface sera installé en 2023 dans ce segment de la rue)
- Étape 2 – de la rue Elgin à la rue Durham (l'asphalte de surface sera installé en 2024 dans ce segment de la rue)

Les délais peuvent changer.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le www.grandsudbury.ca/construction2022. Si vous n'avez pas accès au site Web, veuillez communiquer avec les membres de l'équipe du projet ci-dessous et une trousse contenant de plus amples détails sur le projet pourra vous être envoyée.



Avant le début des travaux :

- Des équipes localiseront les installations souterraines des services d'utilité publique, comme les conduites de gaz et d'eau et le câble, pour que les travaux de construction ne nuisent pas à ces services.
- Une fois qu'on aura choisi un entrepreneur, les propriétaires des terrains touchés recevront un avis de construction donnant plus de détails sur les travaux.
- Les propriétaires doivent enlever tout ce qui est situé sur l'emprise municipale, comme les aménagements paysagers, les clôtures, les systèmes d'arrosage et les objets décoratifs, au plus tard **le 31 mai 2022**.
- Les propriétaires doivent rediriger au-dessus du niveau du sol les tuyaux de descente des toits ou des pompes de puisard qui se déversent actuellement dans le fossé devant la propriété
- **La Ville n'est pas responsable des dommages aux articles laissés sur l'emprise municipale qui appartiennent aux particuliers.**
- Après l'asphaltage de la rue Larch, il ne sera pas permis de couper la chaussée pour installer de nouveaux services d'utilité publique pendant trois ans. Par conséquent, vous devriez communiquer avec vos fournisseurs de services d'électricité, de gaz, de téléphone et de câblodiffusion si vous nécessitez des changements de ces raccords et en aviser la ou le gestionnaire de projet indiqué ci-dessous.
- Les travaux réduiront la circulation à une voie entre les rues Durham et Lisgar en 2022. Les intersections des rues Durham et Lisgar pourraient aussi être réduites à une voie.
- La rue Larch sera complètement fermée entre la rue Elgin et la rue Durham en 2023. La rue Elgin sera réduite à une voie. Si vous désirez apporter des modifications à l'entrée de votre propriété ou remplacer un ponceau déjà en place, contacter le gestionnaire de projet nommé ci-dessous avant **le 31 mai 2022**.

Gestionnaire du projet :

Andrew Peltomaki
705 674-4455, poste 4392
705-690-5541 (Cell)
Andrew.peltomaki@grandsudbury.ca

Projeteuse/projeteur :

Robert Langlois
705-919-3283
rlanglois@jrichards.ca

Conseiller municipal

Fern Cormier, quartier 10
705-697407
fern.cormier@greatersudbury.ca